



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

Service : Service technique  
Dossier suivi par : Cécile Achten  
T. 30 91 91-504  
F. 30 91 91-500  
[technique@kehlen.lu](mailto:technique@kehlen.lu)

## AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

l'entreprise SARL EJC Trapenliftservice a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Nospelt, 43, rue de Simmerschmelz, pour le compte de Monsieur et Madame GRAUL.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2025/3773/174 du 19 novembre 2025 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 26 novembre 2025 au 11 décembre 2025 inclus.

Le Bourgmestre,  
Eischen Félix

Kehlen, le 26 novembre 2025  
Pour le collège échevinal,

Le Secrétaire,  
Haas Marco



11/12/2025